

Sujet : [INTERNET] Méthanisation NATURALGIE

Date : 30/03/2022 13:38

Pour : pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr

Objet : Méthanisation Naturalgie

Monsieur Le Préfet,

Le suffixe « algie » est un terme pour désigner une douleur. Le nom de la société porteuse du projet de méthaniseur en projet à Granvelle porte le nom de « **Natur algie** » = **Faire mal à la nature.**

N'est-ce pas équivoque ?

Un méthaniseur qui a pour vocation de valoriser les déchets agricoles (fumier, déchets verts, résidus alimentaires,...) pour produire de l'énergie est vertueux mais faire de la production sur des hectares pour alimenter un méthaniseur au détriment de la culture : est une aberration écologique !

Il ne faut pas avoir fait de longues études pour le comprendre.

De plus, cela engendrera:

- une pollution liée au trafic routier engendré par les tracteurs et camions entre les champs, le méthaniseur et les différentes lagunes du territoire,
- une circulation intensive d'engins préjudiciables à la vie quotidienne, (accidents, détérioration du réseau routier) et qui aura forcément un coût supplémentaire pour nos collectivités et l'ensemble des citoyens,
- des risques élevés d'incidents avec pollution sur l'environnement et émission de gaz à effet de serre 300 fois supérieur au CO2.
- des nuisances olfactives liées à l'épandage du digestat.
- des travaux sur 25 km de route pour l'acheminement du gaz, avec les risques de fuites à chaque jonction.

Et tout cela pour servir l'intérêt de qui ?

- Un investisseur et des quelques agriculteurs attirés par l'appât du gain ! **Parce qu'honnêtement s'il ne s'agissait pas d'une question d'argent, ce projet n'aurait pas vu le jour.**
- Le Grand Besançon ? qui a vu ce même projet refuser à Devecey, pour les raisons évoquées ci-dessus.

Certes notre densité de population, fait que nous serons moins nombreux et moins bruyants que les habitants de Devecey et environs mais les impacts environnementaux restent les mêmes, et pire puisque l'acheminement du gaz, sur 25km, aura une incidence supplémentaire.

J'espère que nos voix, les avis négatifs donnés par la Chambre d'agriculture, les syndicats agricoles, la Commission départementale de Préservation des Espaces Naturels et Agricoles et Forestiers, seront entendus et retenus pour que vous mettiez fin à ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sincères salutations.

le 30 mars 2022

Descourvières Lucile.